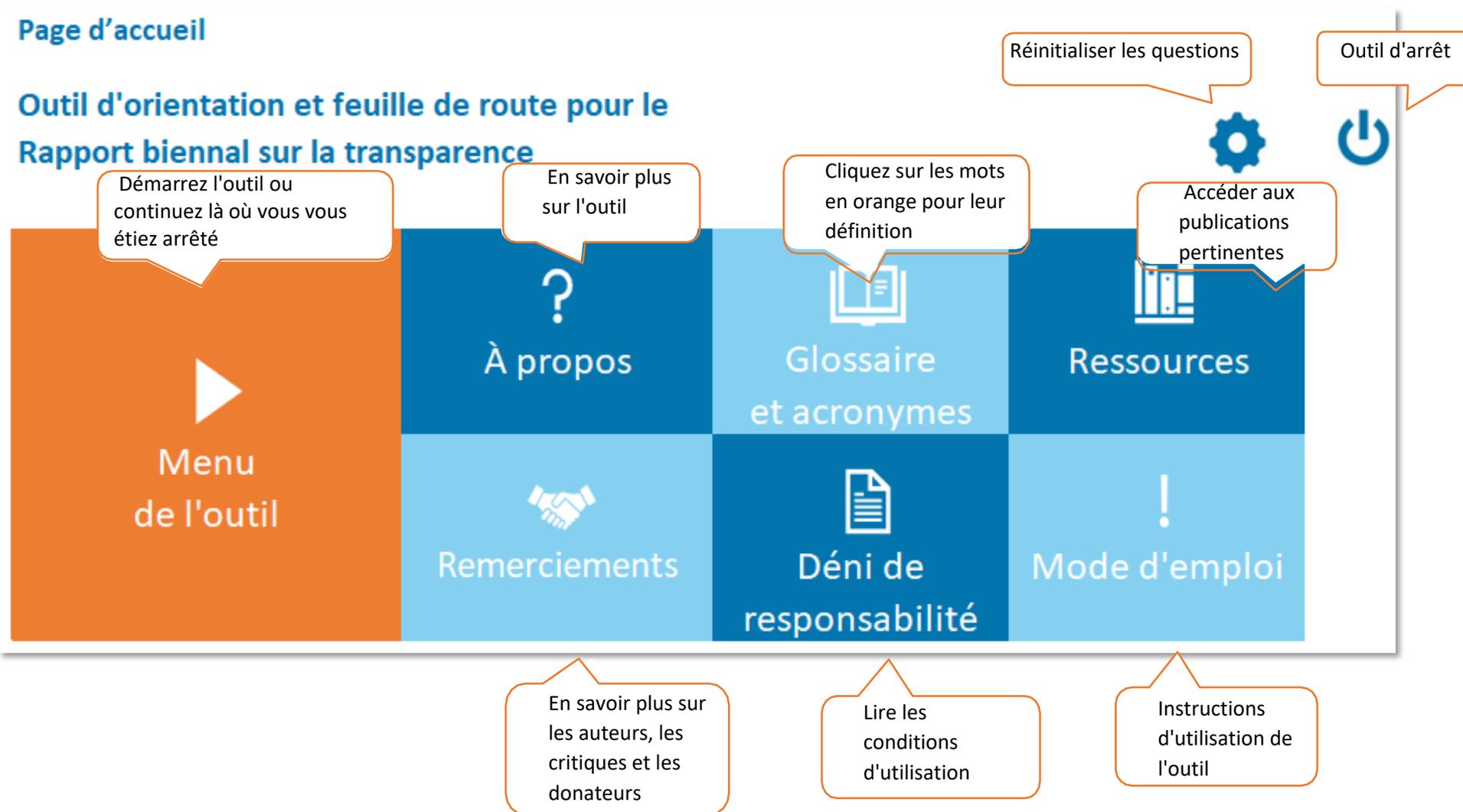
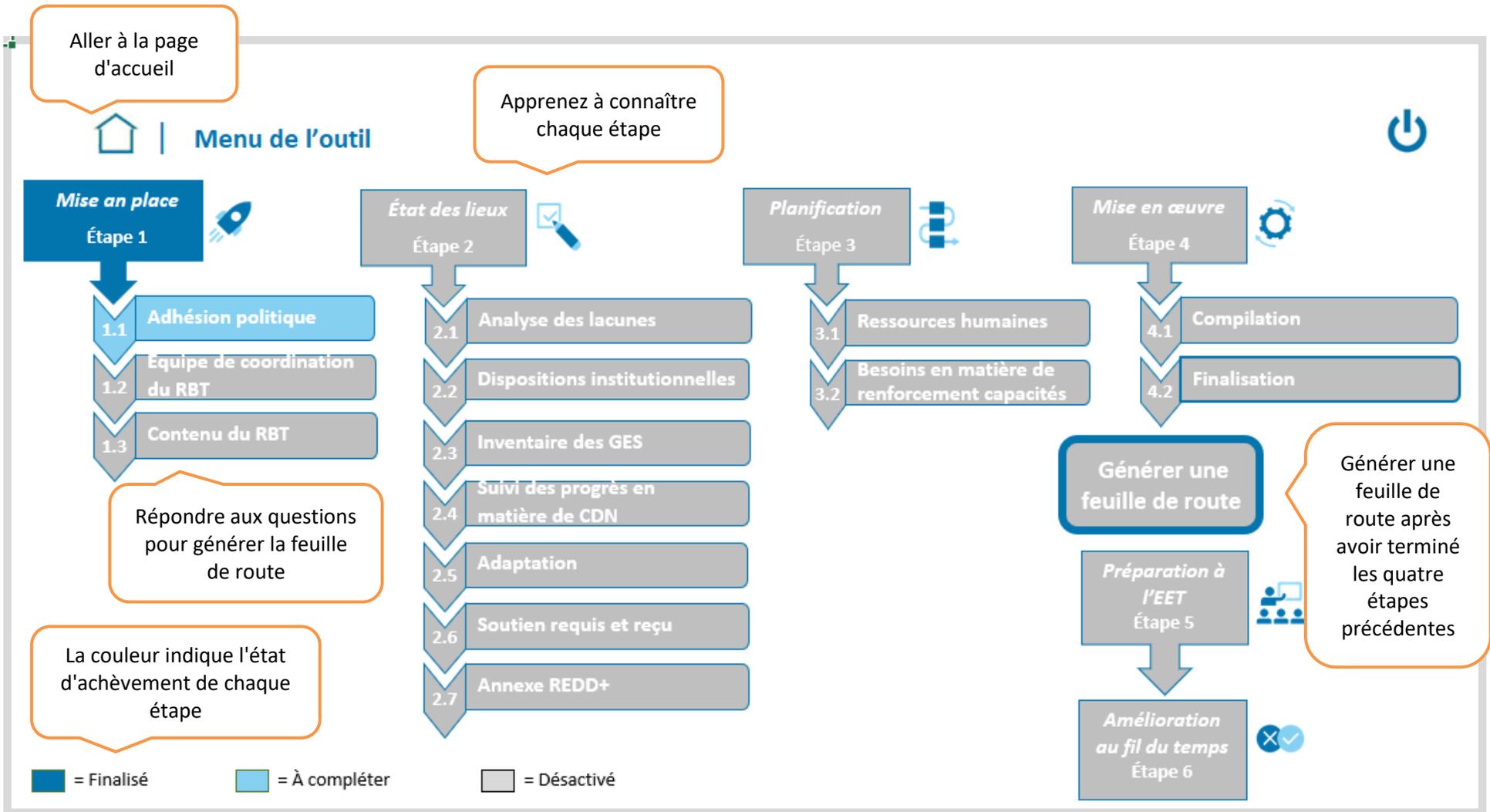


Comment utiliser l'outil

Avant d'utiliser l'outil, prenez le temps d'en savoir plus sur ses principales fonctionnalités et éléments de navigation. Sur la page d'accueil:



Dans le menu de l'outil:



Sur la page principale de chaque étape, vous trouverez:

Callout: Aller au menu des outils

Home | Refresh | **Étape 1 – Démarrage: mise en place et désignation de l'équipe de coordination du RBT**

En quoi consiste cette étape?

Elle permet de jeter les bases et « d'initier » le processus de compilation du RBT.

La première action essentielle consiste à faire en sorte que les parties prenantes du pays s'accordent sur le principe adhérent à la préparation du RBT (« adhésion »). Une fois ce consensus politique obtenu, le pays doit envisager de constituer une **équipe de coordination générale du RBT**. La compilation du RBT est une tâche primordiale et l'équipe responsable de cette activité doit être pleinement consciente de tous les éléments du processus du RBT, y compris les exigences liées à l'établissement du RBT et veiller à la qualité du rapport avant de le soumettre à la CCNUCC. L'équipe de coordination doit être mandatée et avoir la capacité d'impliquer et de gérer d'autres experts techniques si cela s'avère nécessaire pour la compilation du RBT et de coopérer avec d'autres parties prenantes clés au processus du RBT (par exemple, les ministères).

Ensuite, il est très important de définir le contenu du RBT. Comme le prévoient les **modalités, procédures et lignes directrices** (MPG), les éléments du RBT ne sont pas tous obligatoires par nature: chaque pays doit sélectionner les éléments consultatifs à inclure, en fonction de ses priorités et de son contexte national.

Pourquoi cette étape est-elle importante?

- L'adhésion politique accroît l'efficacité de l'élaboration du RBT, ce qui permet d'obtenir plus facilement et durablement le soutien institutionnel et financier nécessaire au processus de compilation.
- Une équipe de coordination solide, dotée d'un mandat juridique et de rôles clairement définis, peut contribuer à garantir la réalisation efficace du RBT.
- Bien définir le contenu du rapport permet aux pays de mettre l'accent sur leurs efforts pour faire face au changement climatique, surveiller les impacts, concevoir des politiques bien informées et attirer des financements.

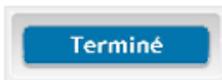
Callout: Brève description de l'étape

Callout: Cliquez sur les mots en orange pour lire la définition du glossaire

Callout: Brève explication de l'importance de l'étape

Terminé

Après avoir lu les informations, cliquez sur



pour revenir au menu des outils



et continuez à naviguer.

Dans chaque section d'une sous-étape, vous pouvez:



Sous-étape 2.3 - Inventaire des GES



Un rapport sur l'**inventaire national des gaz à effet de serre** (NGHGI) est l'un des éléments obligatoires à inclure dans le RBT. Pour évaluer le système d'inventaire des gaz à effet de serre (GES), les pays doivent se focaliser sur trois aspects principaux: la disponibilité des données, la capacité technique et le respect des orientations pertinentes du GIEC. En outre, les procédures **d'assurance et de contrôle de la qualité** (AQ/CQ) sont essentielles pour garantir la qualité des inventaires nationaux des GES en termes de **transparence**, d'**exactitude** et de **cohérence** (TACCC) et doivent également être évaluées.

Répondez à la question à choix multiples (une seule option)

Questions pour définir une feuille de route

2.3.1 Avez-vous conduit récemment un inventaire national des GES?



Oui



C'est une bonne chose. L'inventaire des GES est un des principaux éléments du RBT.

2.3.2 Avez-vous encore accès aux données utilisées pour établir l'inventaire des GES?



Non



Servez-vous des mécanismes d'inventaire qui existaient déjà dans votre pays afin de rétablir les canaux d'échange de données ou d'en créer de nouveaux, et veillez à mettre en place un processus qui permette de stocker vos données en toute

Supprimer votre réponse cliquant ici

2.3.3 Disposez-vous toujours des capacités nécessaires à la réalisation d'un inventaire des GES?



En partie



Renforcez vos capacités et mettez à jour les données nécessaires. Lire la recommandation associée à chaque question

2.3.4 Les lignes directrices 2006 du GIEC ont-elles été utilisées pour la réalisation de l'inventaire national des GES?



Non



Il s'agit d'une bonne occasion de commencer à se familiariser avec les lignes directrices 2006 du GIEC qui devront être utilisées selon les nouvelles dispositions des MPG.

Vous pouvez trouver plus de conseils en descendant dans la section des questions:

Plus de conseils sur cette sous-étape

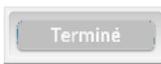
Que doit-on prendre en compte?

- Au début, il se peut que les données pertinentes ne soient pas toutes disponibles avec le niveau de précision souhaité, ce qui peut être amélioré dans un deuxième temps, une fois que les catégories d'inventaire des GES et les gaz pertinents ont été identifiés.
- Il se peut que les institutions ne soient pas enthousiastes à l'idée de partager régulièrement des données, simplement parce qu'elles ne comprennent pas à quoi elles peuvent servir. Organiser des réunions avec ces institutions pour expliquer l'objectif et les besoins en matière de données de l'inventaire des GES et discuter des approches de confidentialité des données, le cas échéant, peut se révéler utile.
- Il est important de formaliser le partage des données afin de s'assurer que les bonnes données peuvent être obtenues régulièrement dans un format adéquat et en temps voulu. Les accords de partage de données ou les protocoles d'accord (MoU) sont utilisés à cette fin par de nombreux pays.
- La documentation et l'archivage sont des éléments déterminants pour garantir la qualité de l'inventaire des GES et permettre de compiler et d'améliorer efficacement les données au fil du temps.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'assurance et de contrôle de la qualité de l'inventaire constituent une exigence obligatoire en vertu des MPG (avec une certaine flexibilité).
- La présentation d'une série chronologique annuelle cohérente à partir de 1990 est une exigence obligatoire; toutefois, les Parties qui ont besoin de flexibilité peuvent fournir des séries chronologiques à partir de l'année ou de la période de référence, conformément à leurs CDN les plus récentes.
- Notifier des séries chronologiques permet de comprendre et d'analyser les tendances des émissions et des absorptions historiques de GES pour toutes les sources et tous les puits, ainsi que de suivre les effets des politiques, mesures et actions qui visent à réduire les émissions de GES.
- Une fois que l'inventaire national des gaz à effet de serre a été compilé, il doit être traduit en un rapport, en application des MPG (disposition « doit »). Le rapport d'inventaire peut être soumis en tant que rapport indépendant ou en tant que composante d'un Rapport biennal sur la transparence.

Actions conseillées

- Identifiez l'institution et les experts qui peuvent piloter la mise en œuvre et la gestion du processus d'inventaire national des GES et garantir la coordination entre ces acteurs.
- Attribuez des rôles et des responsabilités clairement définis, des accords de partage des données et des calendriers de travail à chaque institution impliquée.
- Assurez les conditions nécessaires à l'amélioration et au perfectionnement de la méthodologie et au maintien de l'intégrité et de la qualité du système d'inventaire.
- Facilitez la formation des experts nationaux directement ou indirectement impliqués dans les inventaires de GES pour qu'ils examinent les exigences, les méthodes et les processus d'inventaire.
- Si l'estimation de l'incertitude peut être décourageante, il existe des méthodes d'estimation simples, comme les équations de propagation d'erreur de la méthode de Niveau 1 des lignes directrices 2006 du GIEC. En cas de doute, faites appel à un statisticien afin de valider les estimations pour les catégories individuelles ainsi que pour les totaux, à la fois pour les données sur l'activité et les facteurs d'émission.
- En cas de changement substantiel des méthodes ou des hypothèses, il faudra recalculer les séries chronologiques de l'inventaire des GES pour toutes les années et expliquer et justifier les changements dans les séries chronologiques ainsi que leurs impacts.
- Assurez-vous d'allouer suffisamment de temps et de ressources à l'élaboration du rapport d'inventaire national des gaz à effet de serre.

À la fin de chaque sous-étape, il y a un bouton. le bouton sera activé



Une fois que vous aurez répondu à toutes les questions de la sous-étape,

En cliquant dessus, vous reviendrez au menu principal de l'outil



pour continuer la navigation.

La sous-étape 3.1 permet d'indiquer les activités pouvant être réalisées en parallèle. Cela réduit considérablement le temps de préparation du RBT. Pour chaque thème, une liste d'activités potentielles est proposée dans le menu déroulant en fonction de la cible CDN sélectionnée et de la séquence de certaines activités. Lorsque vous sélectionnez une activité dans la liste, l'élément apparaît dans la case "Activité(s) parallèle(s) sélectionnée(s)". Pour désélectionner un élément, sélectionnez à nouveau l'activité dans le menu déroulant. Une fois l'activité est sélectionnée comme activité parallèle, elle ne peut pas être connectée à d'autres activités.

 |  | **Sous-étape 3.1 - Ressources humaines**

GES	Inventaire national des GES (sous-étape 2.3)	Activité(s) parallèle(s) sélectionnée(s)
	Sélectionnez une ou plusieurs activité ▾ <input checked="" type="radio"/> Mesures d'atténuation <input type="radio"/> Adaptation <input type="radio"/> Soutien requis et reçu <input type="radio"/> Annexe REDD+	Mesures d'atténuation

Indicateurs de progrès	Indicateurs de progrès (sous-étape 2.4a)	Activité(s) parallèle(s) sélectionnée(s)
	Sélectionnez une ou plusieurs activité ▾	
	Mesures d'atténuation (sous-étape 2.4b)	Activité(s) parallèle(s) sélectionnée(s)
	Sélectionnez une ou plusieurs activité ▾	

Menu déroulant désactivé, car "Mesures d'atténuation" a été sélectionnée comme activité parallèle à l'NGHGI

Aux sous-étapes 3.2 et 4.1, des tableaux récapitulatifs sont fournis avec une indication du temps requis pour le renforcement des capacités et la compilation. La répartition du temps est basée sur les réponses aux questions des sections précédentes et sur des hypothèses fondées sur l'expérience de la GIZ et de la FAO à partir de nombreuses années d'application de la mesure, de la notification et de la vérification (MNV) au niveau des pays. Le temps prévu est uniquement indicatif et vous pouvez ajuster la valeur en fonction de votre situation nationale spécifique.



Sous-étape 3.2 - Besoins en matière de renforcement des capacités



Cette section résume à titre indicatif les besoins en capacités, issus de , à planifier pour soutenir le processus de compilation de RBT défini à . La période de renforcement des capacités qui en résulte peut être révisée et ajustée en fonction de la situation de votre pays. Cela pourrait se produire lorsque le renforcement des capacités a été effectué récemment, ou lorsque des améliorations pertinentes sont envisagées, par exemple pour l'inventaire des GES. Dans ce cas, les besoins en matière de renforcement des capacités peuvent différer de ce qui est suggéré par l'outil. A noter que le temps estimé pour le renforcement des capacités à chaque étape est basé sur les expériences de la FAO et de la GIZ sur plusieurs projets de MNV et liés à la transparence.

Temps de renforcement des capacités (CB) *(N'hésitez pas à personnaliser l'heure en fonction des besoins du pays. Saisissez la nouvelle valeur et appuyez sur " Retour/Entrée " dans le clavier)*

Sous-étap	Mois	Personnalisé		
2.3 • Inventaire national des GES	6,5	Oui <input checked="" type="radio"/>	No <input type="radio"/>	4
2.4(a) • Indicateurs de progrès	0	Oui <input type="radio"/>	No <input checked="" type="radio"/>	
2.4(b) • Mesures d'atténuation	0	Oui <input type="radio"/>	No <input checked="" type="radio"/>	
2.4(c) • Impact des mesures d'atténuation	0	Oui <input type="radio"/>	No <input checked="" type="radio"/>	
2.4(d) • Projections	3,5	Oui <input type="radio"/>	No <input checked="" type="radio"/>	
2.5 • Adaptation	2,5	Oui <input checked="" type="radio"/>	No <input type="radio"/>	1
2.6 • Soutien requis et reçu	2	Oui <input checked="" type="radio"/>	No <input type="radio"/>	3,5
2.7 • Annexe REDD+	1	Oui <input type="radio"/>	No <input checked="" type="radio"/>	

Mois total: 13

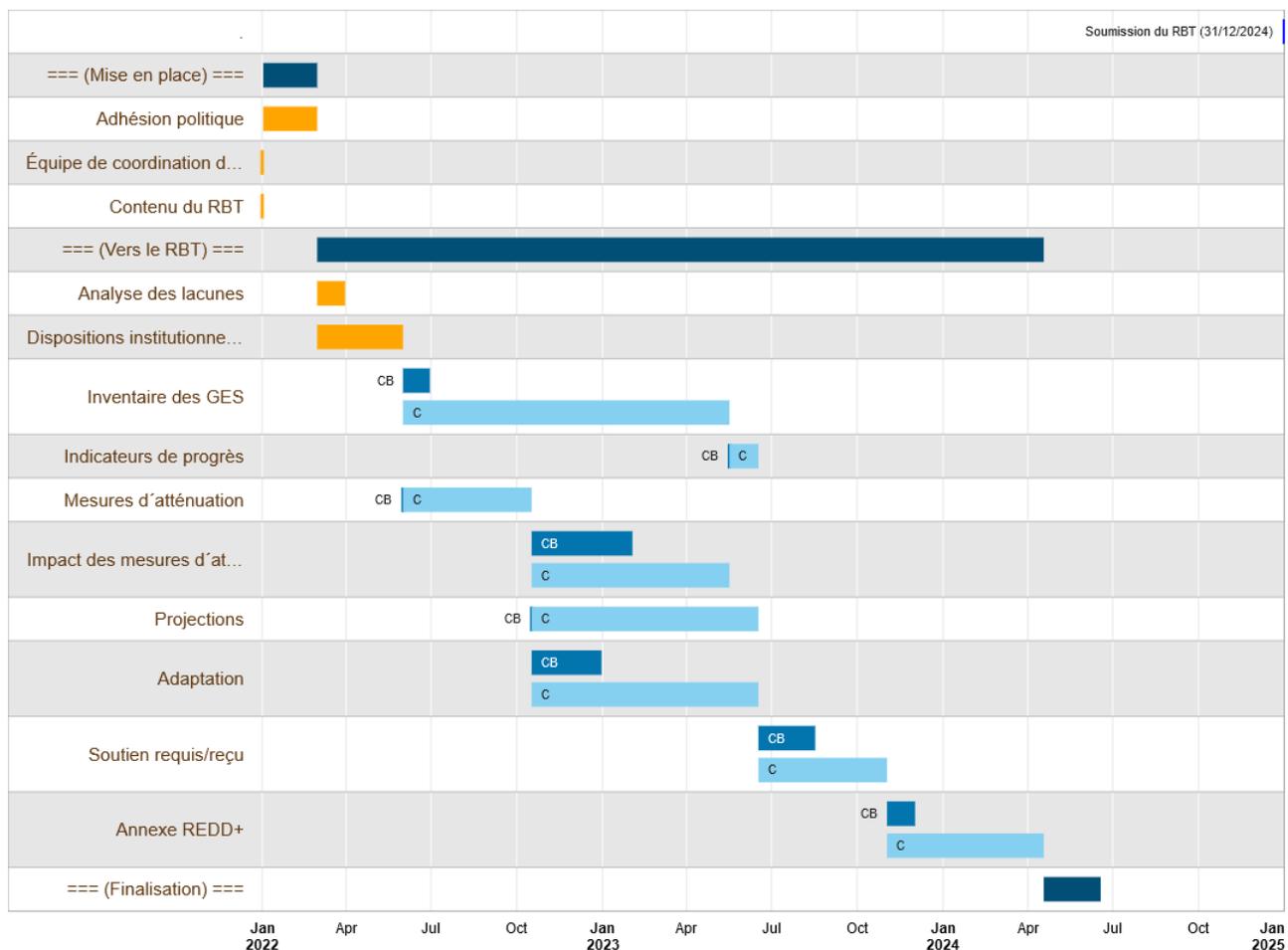
Une fois les quatre premières étapes franchies, vous pouvez générer une feuille de route.

Vous pouvez ensuite l'imprimer ou l'exporter au format pdf à l'aide du bouton [Print this page](#)

N'oubliez pas que les horaires ne sont qu'indicatifs. Si vos résultats suggèrent que vous pourriez ne pas rencontrer avec la date limite du premier RBT (31.12.2024), vous pouvez revenir sur les sous-étapes et les revoir en vous concentrant uniquement dans les éléments obligatoires en premier.

Outil d'orientation et feuille de route pour le Rapport Biennal sur la Transparence.

Félicitations! Vous êtes en voie de finaliser et de soumettre votre RBT à temps.



■ Durée totale
 ■ CB = Temps alloué au renforcement des capacités
 ■ C = Temps alloué à la compilation/mise en œuvre
 ■ Autres

N'oubliez pas de continuer à consulter les conseils sur la façon de:

	Étape 5 Préparez-vous à l'examen technique par des experts
	Étape 6 Améliorez vos processus au fil du temps

Après avoir fini de connaître ces six étapes, vous pouvez fermer l'outil en cliquant sur l'icône Démarrer.



Vous pouvez fermer l'application avec le bouton . N'oubliez pas que les informations saisies resteront disponibles, au cas où vous voudriez les revoir.

Si vous devez effectuer une nouvelle analyse, vous pouvez supprimer toutes les informations à l'aide du bouton de réinitialisation .